



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2021-70			
Objet : Délibération portant sur le co-financement d'équipement pour l'ALSH de Fargues Saint Hilaire dans le cadre du dispositif CAF - Plan mercredi			
Conseillers en exercice	29		
Conseillers présents	25	Pour	28
Quorum	15	Contre	0
Conseillers représentés	3	L'an 2021, le 15 décembre à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes de Camarsac, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Suffrages exprimés	28		
Date de convocation	03/XII/2021		
Date d'affichage	03/XII/2021		
Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance :		Marie-Jeanne SOKOLOVITCH	

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCAICHPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	Abs	Marie-Jeanne SOKOLOVITCH
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	Abs	Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf	Abs	Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le **20 DEC. 2021**

N° 2021-70

Objet : Délibération portant sur le co-financement d'équipement pour l'ALSH de Fargues Saint Hilaire dans le cadre du dispositif CAF -Plan mercredi.

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 1^{er} décembre 2021

Rapport de synthèse :

Dans le cadre du dispositif CAF - plan mercredi, les ALSH ont la possibilité durant l'année 2021 de réaliser des demandes d'accompagnement financier pour de l'équipement dont le seuil de prise en charge est fixé à 25 000€ ne pouvant toutefois excéder 60% du coût total du projet.

L'association mandataire UFCV a déposé un projet d'équipement auprès de la CAF qui a été accepté par notification au 01/07/2021.

La demande de financement concerne principalement l'achat de mobilier pour les maternelles et les élémentaires, pour l'utilisation des espaces d'accueil ALSH et APS organisés sur le domaine de la Fraysse.

Le plan de financement est proposé comme suit, en prenant en compte une clé de répartition entre la Commune de Fargues St Hilaire et la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais selon le prorata temporis de l'utilisation mutualisée des locaux (APS / ALSH) :

FINANCEMENT	%	MONTANT
CAF	59,46	7 961€
CDC	32,43	4 342,40€
MAIRIE DE FARGUES ST HILAIRE	8,11	1 085,6€
TOTAL	100%	13 389€

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. De valider le plan de financement comme décrit ci-dessus (participation de la Communauté de Communes à hauteur de 4 342.40 €)
2. D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 16 décembre 2021

Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Signé par : Christian Soubie
Date : 16/12/2021
Qualité : Parapheur Président Coteaux Bordelais

Bordereau de signature

Délibération portant sur le co-financement d'équipement pour
l'ALSH de Fargues Saint Hilaire dans le cadre du dispositif CAF -
Plan mercredi

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	16/12/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	16/12/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	16/12/2021	  Certificat au nom de Christian SOUBIE (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président